

Fé 5<sup>e</sup> de la cathédrale 521  
 A. Bruc. C. 10<sup>e</sup> d. v. l. b.

1674

Monieur: Copie.

Mon Fr<sup>e</sup> a veu de vous les plaisirs de la p<sup>re</sup>  
 A. colai qui vous ont servi à la gratification de  
 vos inclinations. Mais de voir que si j'avois  
 de m'arrêter à la Haye, a jugé que vous pourriez  
 mieux. Au informé de Brucle que par suite  
 de ces considérations sur ceste matière, on se  
 proceder de l'avis de l'assemblée pour des réflexions  
 sur des intérêts de bien plus d'importance que  
 ceux d'ici. Cap<sup>re</sup> C. A. de quoy, si il plait à  
 a' Dieu, j'auray moyen de vous éclairer dans  
 peu de jours, si; de convenance, vos inclinations  
 vous n'aiment mieux d'ici que les autres,  
 de l'avis de la Compagnie propre. De quelque  
 sorte que vous se usiez, j'auray soin de vous  
 j'faire voir, comme on toute autre chose ya  
 puisse concourir au bien d'ici, ou le contraire  
 des v<sup>os</sup>, que je m'estime, et suis, par  
 une telle obligation, &c.

Monieur: La bonne façon de ce  
 p<sup>re</sup> corrigé a servi dans les yeux  
 de quelques gens de qualité d'ici.  
 ceux qui ont vu le bien d'ici de la Haye.  
 Le 5<sup>e</sup> d'ici particulièrement me prie de vous  
 de traduire un mot: si peut. Au les p<sup>re</sup>  
 d'usage à propos de la ley d'ici, à l'usage de  
 l'employé à la plume, j'y ajoute quelque temps,  
 comme il d'ici, qu'il se v<sup>os</sup> de ce calibre.

He 1. de Dragen

525

523

10

*[Faint, mostly illegible handwritten text in Dutch, likely a list or account.]*

*[Faint handwritten text at the bottom of the page, possibly a signature or date.]*